

## Zoom sur ...

### ... la conjoncture dans la zone UEMOA au premier trimestre 2020

L'activité économique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a été affectée durant le premier trimestre par la propagation de la COVID-19 et les mesures de restrictions pour la limiter ainsi que par le ralentissement de l'économie mondiale.

#### ❖ Un ralentissement de l'activité économique

Le rythme de progression de l'activité économique dans l'UEMOA a ralenti au premier trimestre 2020 : **le PIB s'est accru de 3,3%, en glissement annuel (g.a), après 6,0% le trimestre précédent. Au niveau de l'offre, la décélération de l'activité économique a surtout été marquée dans le secteur tertiaire**, dont la contribution s'est établie à 1,8 point de pourcentage (pdp), en repli de 1,8 pdp par rapport au trimestre précédent, reflétant ainsi les premiers impacts de la propagation de la pandémie notamment dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, des transports et du commerce. **Au niveau de la demande, on note une décélération de la consommation et des investissements** : respectivement +2,8% et +1,6% en g.a au premier trimestre 2020, contre +4,3% et +6,6% le trimestre précédent.

Les prévisions de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) tablent sur un **taux de croissance économique de l'Union de 2,6% en 2020**, contre une prévision initiale de 6,6%. [Les dernières projections du Fonds monétaire internationale sont légèrement moins optimistes](#) pour l'UEMOA, avec **un taux de croissance de 1,3% en 2020 et un rebond à 5,6% en 2021**.

#### Taux de croissance du PIB réel des Etats de l'UEMOA

Pays	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020
Bénin	6,7	6,9	7,0	6,9	3,9
Burkina Faso	5,9	5,7	5,7	5,7	2,7
Côte d'Ivoire	6,7	6,8	7,0	6,9	3,8
Guinée-Bissau	4,0	4,5	4,7	4,8	1,9
Mali	5,0	5,3	5,2	4,9	2,8
Niger	5,5	5,2	4,9	4,8	2,6
Sénégal	5,0	5,3	5,6	5,3	3,2
Togo	5,3	5,4	5,3	5,3	2,1
<b>UEMOA</b>	<b>6,0</b>	<b>6,1</b>	<b>6,2</b>	<b>6,0</b>	<b>3,3</b>

Source : BCEAO

#### ❖ Un creusement du déficit budgétaire

Face à la pandémie de la COVID-19, les gouvernements des Etats de l'Union se sont engagés dans des plans de riposte portant à la fois sur des mesures de limitation de la propagation de la maladie, des mesures d'assistance aux personnes physiques et morales ainsi que des mesures de soutien à l'activité économique. Les premières estimations laissent apparaître globalement un élargissement du **déficit budgétaire cumulé, base engagements, dons compris, à 922,1 Mds FCFA (1,4 Md EUR) sur le premier trimestre 2020 contre 222,5 Mds FCFA (339,2 M EUR) à la même période de l'année précédente**. Cette évolution résulterait principalement d'une moindre mobilisation des recettes (-23% en g.a), du fait des mesures de reports des paiements d'impôts et de taxes, face à un léger repli des dépenses et prêts nets (-2,4% en g.a), sous l'effet du report de certains projets d'investissement en dépit de la hausse des charges publiques liées à la crise sanitaire.

#### ❖ Une forte réduction du déficit commercial

**Au premier trimestre 2020, le déficit commercial de l'Union s'est réduit de 85,1% par rapport à la même période de l'année 2019, pour ressortir à 60,4 Mds FCFA (92,1 M EUR) ou 0,3% du PIB**, du fait d'une progression des exportations (+4,3%) et d'un repli des importations (-2,9%). Le dynamisme des exportations est en ligne avec la hausse des ventes d'or (+24,2%), de cacao (+10,7%) et de caoutchouc (+23,0%). La baisse des importations traduit principalement le repli de la facture énergétique (-22,8%), du fait de la chute des cours internationaux du pétrole brut.

#### ❖ Une inflation modérée

**Le taux d'inflation dans l'UEMOA est ressorti à 1,2% en g.a. au premier trimestre 2020**, après -0,6% un trimestre plus tôt. Ce rebond est essentiellement imputable à la progression des prix des produits alimentaires, observée essentiellement au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Niger et au Sénégal, en rapport avec un renchérissement des produits de la pêche, des produits céréaliers ainsi que des tubercules et des bananes plantains, du fait de la faiblesse de l'offre sur les marchés. Cette évolution traduit également les effets des perturbations des circuits de distribution induites par la pandémie de la Covid-19. En effet, au cours du mois de mars 2020 où les mesures de réduction de la circulation ont été prises, les prix alimentaires ont progressé de 1,3%.

## ACTUALITE REGIONALE

---

### **Retour sur le Sommet du G5 Sahel organisé le 30 juin à Nouakchott**

[Six mois après le Sommet de Pau, les chefs d'Etats du G5 Sahel se sont réunis le 30 juin à Nouakchott \(Mauritanie\) en présence du Président français Emmanuel Macron](#) et du Premier ministre espagnol. En amont de ce Sommet, Emmanuel Macron a également pris part à une réunion bilatérale avec son homologue mauritanien. Les Etats de la force conjointe se sont félicités des fortes avancées qui ont été obtenues depuis leur précédente rencontre, notamment la récupération de certains territoires et un meilleur partage des renseignements. A noter que le G5 sera renforcé dès cet été par la centaine de forces spéciales européennes du dispositif Takuba. Les Chefs d'Etat du G5 Sahel ont saisi cette opportunité pour renouveler leur appel à l'annulation de la dette extérieure des pays du G5 Sahel, tel que formulé dans la « Déclaration de Nouakchott sur la pandémie de COVID-19 » issue de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du G5 Sahel du 27 avril 2020. Cette rencontre intervient moins d'un mois après la réunion virtuelle du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahel, qui s'était notamment alarmé de la multiplication des manquements aux droits humains par les armées nationales. Cette question a également été abordée lors du Sommet. Pour rappel, la région est en proie à une forte insécurité liée à la menace djihadiste depuis 2012. Le 11 juin 2020, une attaque en Côte d'Ivoire a fait une dizaine de morts parmi les membres d'un poste mixte de l'armée et de la gendarmerie à la frontière burkinabé.

### **9 M EUR pour un nouveau projet européen de sélection végétale au Burkina, au Niger et au Sénégal**

Doté d'un financement de près de 9 M EUR, [ce nouveau projet ABEE](#) (West Africa Breeding networks and Extension Empowerment) est coordonné par le Coraf et mis en œuvre par un consortium d'instituts nationaux et internationaux, dont le [Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement](#) (CIRAD), dans le cadre du grand programme de financement DeSIRA de l'Union européenne. Cinq cultures sont concernées : le niébé, l'arachide, le mil, le sorgho et le fonio. L'objectif est de renforcer le réseau régional de sélectionneurs existant et de moderniser les pratiques de sélection grâce à la mise à disposition de nouveaux équipements et l'utilisation de méthodes encore peu répandues en Afrique : numérisation, génétique moléculaire, plan de développement informatique (connectivité internet, serveurs, matériel informatique), etc. Le projet bénéficiera à 40 000 producteurs à travers la région.

### **Proparco apporte une contribution de 25,2 M EUR au fonds panafricain Africinvest IV**

La filiale de l'AFD, [Proparco, a investi un montant de 25,2 M EUR \(16,5 Mds FCFA\) dans le nouveau fonds d'investissement multisectoriel d'Africinvest](#). Destiné à soutenir le développement d'entreprises locales et régionales en Afrique pour en faire des champions nationaux, ce fonds met l'accent sur les secteurs axés sur les consommateurs à savoir : les services financiers, l'industrie manufacturière, la vente au détail et les biens de consommation, les télécommunications.

## BENIN

---

### **Bloomfield et S&P maintiennent les notes du Bénin**

Les agences de notation [Bloomfield Investment](#) et [Standard & Poor's](#) (S&P) ont maintenu leurs notes attribuées au Bénin : respectivement « A- » et « B+ », assorties chacune d'une perspective stable. Pour la première, cette décision reflète principalement le bon niveau de solvabilité du pays, avec des facteurs de risques minimes, garantissant ainsi un accès durable aux marchés des capitaux pour le pays ; la résilience de l'économie béninoise face à la fermeture des frontières avec le Nigéria et l'amélioration notable du climat des affaires. La décision de S&P confirme, à son tour, la solidité des fondamentaux économiques du pays ainsi que les perspectives positives du pays, avec une croissance réelle du PIB estimée à 6,3% en moyenne sur la période 2021-2023 par l'agence. En outre, les deux agences soulignent la bonne gestion de la crise sanitaire de la COVID-19 par les autorités et rappellent la décision du Gouvernement de ne pas participer à l'initiative de suspension du service de la dette mise en place par le G20, contribuant ainsi à rassurer les marchés des capitaux.

## **50 M USD de la BM pour relancer la croissance économique face à la crise de la pandémie**

[La Banque mondiale \(BM\) a approuvé le 26 juin 2020 un financement additionnel de 50 M USD pour aider le Bénin](#) à atténuer l'impact de la crise sanitaire du coronavirus dans la phase de redressement socioéconomique. Cet appui va servir principalement à soutenir les réformes engagées pour renforcer la gestion fiscale et de la dette, améliorer la viabilité financière du secteur de l'énergie et favoriser le développement de l'économie numérique. Il vient renforcer une première opération approuvée le 12 décembre 2019, pour promouvoir une croissance plus rapide et durable. Ce financement porte désormais à environ 90 M USD, le montant total alloué par la BM au profit du Bénin pour faire face à la crise sanitaire liée au coronavirus.

## **BURKINA FASO**

---

### **Approbation d'un 2<sup>ème</sup> programme Compact du Millennium Challenge Corporation à 500 M USD**

[Le Millenium Challenge Corporation \(MCC\) a approuvé, le 17 juin, le deuxième Compact pour le Burkina Faso pour une durée de cinq ans.](#) D'un montant total de 500 M USD, il est financé à hauteur de 450 M USD par la MCC et à hauteur de 50 M USD par le gouvernement burkinabè. Le programme sera principalement axé sur l'accroissement de l'offre énergétique du pays et sur le renforcement de l'accès à l'électricité à un coût abordable pour la population. Le MCC espère faire progresser le taux d'électrification total de moins de 20% aujourd'hui à 35% en 2027. Pour rappel, le précédent Compact, d'un montant de 481 M USD, était axé sur les infrastructures agricoles et les techniques de gestion de l'eau. Il s'est achevé en juillet 2014.

### **Performance en progression des sociétés d'Etat en 2019**

[A l'occasion de la 28<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des sociétés d'Etat, qui s'est tenue les 25 et 26 juin 2020, les états financiers des entreprises, leurs performances et le suivi des recommandations et résolutions prises lors de la précédente session, ont été présentés.](#) Les résultats montrent une croissance du chiffre d'affaires des sociétés de 8,7%, à 1 379,3 Mds FCFA ((2,1 Mds EUR) en 2019, malgré le contexte de ralentissement de l'économie mondiale et nationale et la dégradation du contexte sécuritaire. Cette performance a permis une contribution au budget de l'Etat de 335,5 Mds FCFA (503,3 MEUR) en 2019, en augmentation de 3,4 Mds FCFA (5,1 M EUR) par rapport à 2018. En 2019, sur les 21 sociétés concernées, 3 sociétés affichent un résultat net déficitaire, contre 6 l'année précédente. Il s'agit de la Minoterie du Faso (MINOFA), de la Société burkinabè de télédiffusion (SBT) et de la Société nationale d'aménagement des terres rurales (SONATER). Leur déficit cumulé est de l'ordre de 704 M FCFA (1,1 M EUR) en 2019.

### **Financement des mesures de mitigation des effets de la COVID-19 sur l'économie nationale**

Le président burkinabè avait annoncé le 2 avril 2020 des mesures sociales en faveur des ménages et des entreprises visant à atténuer les impacts de la pandémie de COVID-19. Sur la base du projet de loi de finances rectificative (LFR) en cours de discussion à l'Assemblée nationale, le coût total de ces mesures sociales, fiscales de soutien aux entreprises impactées et autres d'appui à l'économie, est estimé à 224,6 Mds FCFA (336,9 M EUR). L'Etat assure une prise en charge partielle à hauteur de 123,2 Mds FCFA (184,8 M EUR), soit 54,9%, et les 151,4 Mds FCFA (227 M EUR) restants étant à mobiliser auprès des PTFs sous la forme de dons, prêts et autres modes de financement. Déjà, pour la période d'avril à juin 2020, le soutien du gouvernement s'est traduit par la distribution gratuite de vivres et de kits d'hygiène, pour un coût de 23,3 Mds FCFA (35 M EUR), financés à hauteur de 10 Mds FCFA (15 M EUR) par le budget de l'Etat, 8,9 Mds FCFA (35,8 M EUR) à partir du déstockage de 40 000 tonnes de vivres du Stock national de sécurité alimentaire (SNS) et 4,4 Mds FCFA (6,7 M EUR) de contributions diverses au Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR). Par ailleurs, 3,5 Mds FCFA (5,25 M EUR) ont été consacrés à la prise en charge des factures d'eau potable et 10 Mds FCFA (15 M EUR) pour la prise en charge des factures d'électricité.

## CAP-VERT

---

### **Budget rectificatif 2020 en hausse, à 75 Mds CVE (676 M EUR)**

[La loi de finances rectificative pour l'année 2020](#) a été approuvée en conseil des ministres et acte une hausse des dépenses de 2,6% par rapport à la loi de finances initiale, à 75 Mds CVE (676 M EUR). Le budget de la santé et de la protection sociale est en hausse de 31,3% par rapport à la LFI, à 8,7 Mds CVE (78 M EUR), soit 12% du budget total ; celui de l'éducation croît de 2,7%, à 12 Mds CVE (108 M EUR), soit 16% du total ; celui de la famille et de l'inclusion sociale augmente de 21%, à 3,3 Mds CVE (30 M EUR), soit 4,4% du budget et celui du tourisme et des transports croît de 20,5%, à 1,6 Md CVE (14 M EUR), soit 2,2% du budget. En revanche, les budgets suivants sont en baisse : administration interne (-3,6% ; 5,2% du total), agriculture (-1,6% ; 10,4%), économie maritime (-5,4% ; 2,6%), justice et travail (-13,4% ; 3,5%), assemblée nationale (-17,6% ; 1,1%). Les recettes totales sont projetées en baisse de 22,2%, à 54 Mds CVE (487 M EUR), avec une diminution des recettes fiscales de 29,4%, à 34 Mds CVE (306 M EUR).

## CÔTE D'IVOIRE

---

### **9 M EUR de l'Allemagne pour financer la phase 2 du Projet de promotion de l'économie agricole**

[L'Allemagne a accordé un appui financier d'un montant de 9 M EUR](#) en vue de financer la phase 2 du Projet de promotion de l'économie agricole. La signature de l'accord de financement a eu lieu le 22 juin entre l'Ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire et le ministre ivoirien des Affaires étrangères. Cette deuxième phase a pour but de contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique des petits agriculteurs et des entreprises agricoles. Elle se décline en plusieurs approches : la promotion de la diversification agricole ; la transformation locale des produits agricoles ; l'appui organisationnel ; l'accès aux marchés et aux financements ; ainsi que le dialogue intersectoriel et international.

### **20 M EUR de l'UE pour le programme Leadership et initiatives des acteurs non étatiques**

[La phase 2 du programme Leadership et initiatives des acteurs non étatiques \(LIANE 2\), financé par l'Union européenne \(UE\) à hauteur de 20 M EUR](#) au profit d'une soixantaine de projets, a été lancée le 25 juin 2020 à Abidjan en présence du Coordonnateur national de la cellule de coopération Côte d'Ivoire-UE et Ordonnateur national suppléant du Fonds européen de développement (FED). Destinés aux Organisations de la société civile ivoirienne (OSC), en vue de renforcer leur participation dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques au niveau national et local, ces projets se dérouleront sur une période de 14 mois et seront exécutés sur tout le territoire. Une subvention comprise entre 20 et 25 M FCFA sera accordée à chaque projet.

### **Deux nouveaux projets d'usines de transformation du cacao soutenus par la Chine**

[Un financement de 330 M EUR \(216,5 Mds FCFA\) octroyé par des banques chinoises \(dont les noms n'ont pas été précisés\) a été validé par l'Etat ivoirien.](#) Ce financement vise à développer deux unités de transformation (broyage) de cacao à Abidjan et à San Pedro, pour une capacité totale de 50 000 tonnes et d'une dizaine d'entrepôt de stockage dans le pays. La réalisation de ce projet s'inscrit dans la stratégie d'industrialisation de la chaîne de valeur cacaoyère ivoirienne. L'ambition de la Côte d'Ivoire est d'atteindre une capacité de broyage de 942 246 tonnes à l'horizon 2022. A fin d'année 2018, la capacité de broyage était de 746 000 tonnes pour 580 000 tonnes de fèves transformées, sur plus de 2 M tonnes récoltées.

### **Une unité de transformation de l'anacarde dans la localité de Bondoukou**

[Le Conseil des ministres a adopté un décret précisant la définition d'une nouvelle zone industrielle de 64 hectares dans la commune de Bondoukou à l'Est de la Côte d'Ivoire.](#) Ce décret s'inscrit dans la continuité des actions de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeurs de l'anacarde en Côte d'Ivoire, par le biais d'installation d'entreprises de transformation de l'anacarde et l'augmentation du volume de noix de cajou transformés. L'objectif du gouvernement est de faire progresser le taux de transformation de 8% en 2018 à 52% d'ici 2022. Pour rappel, la production de noix de cajou en Côte d'Ivoire était estimée à plus de 650 000 en 2019, faisant du pays le premier producteur au monde au coude-à-coude avec le Vietnam.

## **Air Côte d'Ivoire obtient un concours de 21 M EUR auprès de l'Etat**

[La principale compagnie aérienne ivoirienne Air Côte d'Ivoire a sollicité un soutien financier des autorités pour un montant de 30,5 M EUR \(20 Mds FCFA\)](#). Selon le Directeur général de la société, [la compagnie aérienne aurait déjà obtenu près de 21 M EUR pour couvrir ses pertes liées à l'arrêt de son activité](#) durant 3 mois. Le financement vise à permettre à la compagnie nationale de couvrir ses pertes et assurer la reprise de ses vols domestiques et internationaux. Cette initiative intervient alors que le gouvernement a autorisé la reprise des vols domestiques le 27 juin et des vols internationaux le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

## **Reprise des vols internationaux de Corsair et Air France à destination de la Côte d'Ivoire**

Suite aux mesures gouvernementales ivoiriennes autorisant la reprise des vols internationaux, [les compagnies aériennes françaises Corsair et Air France ont annoncé la reprise de leurs vols commerciaux à destination de la Côte d'Ivoire à partir du 6 et 8 juillet respectivement](#), sous réserve d'autorisation gouvernementale. Les deux compagnies se partagent une part importante du marché avec 24% pour Air France contre 9% pour Corsair, en nombre de passagers réguliers par compagnie en 2018.

## **Lancement des travaux pour 4 nouvelles unités de potabilisation de l'eau au nord du pays**

[Le ministre de l'Hydraulique a procédé au lancement des travaux de 4 unités de potabilisation d'eau, de type UCD, dans les localités de Boundiali et Tengrela](#) au nord de la Côte d'Ivoire. Ces travaux d'un montant de 3,3 M EUR (2,2 Mds FCFA) sont financés par Eximbank Chine, et permettront de produire 4000 m<sup>3</sup>/jour pour chaque unité, afin d'alimenter les 69 000 habitants de ces zones. Pour rappel, le taux d'accès à l'eau potable était estimé à 73% en Côte d'Ivoire en 2017 par l'OMS.

## **Lancement des travaux d'aménagement du bassin versant du Gourou**

[Le ministère de l'Assainissement et de la Salubrité a inauguré le lancement des travaux d'aménagement et de gestion intégrée du bassin versant du Gourou au cœur de la ville d'Abidjan](#). Ce projet, d'un montant total de 45 M EUR (29,5 Mds FCFA), est financé par la Banque ouest africaine de développement (BOAD). Il consiste en la réalisation d'infrastructures d'assainissement des eaux usées, d'assainissement des eaux pluviales avec notamment la construction de barrages écrêteurs de crue. Les travaux prévoient aussi le raccordement de 16 864 km de réseaux d'eaux usées au collecteur de base, la construction de 2 105 km de canaux d'eaux pluviales, la mise en conformité des réseaux des quartiers fortement touchés par les saisons pluvieuses et la construction de stations de relevage et de pompage.

## **GAMBIE**

---

### **Révision à la baisse de la croissance par le gouvernement à 0,5% pour 2020**

[Le ministre des Finances et des Affaires économiques a déclaré devant l'Assemblée nationale](#) que selon les dernières prévisions, la croissance économique s'établirait à 0,5% en 2020, contre 6,3% projeté initialement, en raison de l'impact de la pandémie sur le tourisme, la pêche, la construction et le commerce. Il a assuré qu'afin de réduire ces effets néfastes, les dates de dépôt et de paiement pour tous les contribuables ont été prolongées et que les contrôles fiscaux sont annulés. Aussi, la baisse du taux directeur de la Banque centrale et du taux de réserves obligatoires ont permis d'injecter 700 M GMD (12 M EUR) de liquidités dans le secteur bancaire pour faciliter le crédit au secteur privé. Le fonds de lutte contre la COVID-19 a reçu plus d'1 Md GMD (17 M EUR) et 930 M GMD (16 M EUR) ont été dépensés, dont 860 M GMD pour le soutien alimentaire. Les fonds reçus par les partenaires internationaux s'élèvent pour le moment à 43 M USD.

## **GUINEE**

---

### **L'Assemblée Nationale adopte la convention de base pour l'exploitation des gisements de Simandou**

Après avoir été signée par le ministre des Mines et de la Géologie le 9 juin dernier, [la convention de base pour l'exploitation par la SMB des blocs I et II des gisements de Simandou a été adoptée par l'Assemblée nationale](#) le 26 juin 2020. Pour rappel, ce projet comprend l'exploitation des gisements de minerai de fer de

haute valeur, la construction d'une ligne de chemin de fer dite « transguinéenne » de 679 km de long ainsi que la création d'un port en eaux profondes à Matakong, d'une capacité d'absorption estimée de 80 MT de minerai de fer par an. Le projet devrait créer 30 000 emplois directs en phase de construction et 10 000 en phase d'exploitation. Le consortium se serait engagé à financer sur fonds propres à hauteur de 606 M USD minimum les activités de recherche et de construction de la mine. Il aurait payé un « ticket d'entrée » de 100 M USD à l'Etat guinéen.

### **Le gouvernement annule les redevances dues par les radios et les télévisions privées pour l'année 2020**

[Le 25 juin 2020, le Ministre de l'Economie et des finances a annoncé que les stations de radio et de télévision privées seraient entièrement exemptées du paiement des redevances pour l'exercice 2020](#), au titre du plan de la riposte à la COVID-19. Cette exonération représente près de 1,9 Md GNF (176 K EUR). Les sociétés concernées par ce dispositif ayant déjà payé leur redevance annuelle bénéficieront d'un avoir valable sur l'exercice 2021.

### **L'Etat aurait renoncé à près 40 M EUR de recettes avec l'exonération partielle de la TVA inscrite dans plan de riposte à la COVID-19**

Dans le cadre du plan de riposte économique à la crise sanitaire de COVID-19, l'Etat guinéen a prévu des exonérations de TVA sur certains produits. Selon Ismaël Dioubaté, ministre du Budget, [cette mesure représente 381,7 Mds GNF \(35,3 M EUR\) de manque à gagner pour l'Etat](#), dont 91,4 Mds GNF (8,4 M EUR) rien que pour le riz.

### **Une grève générale et illimitée annoncée à Conakry Terminal au Port de Conakry**

[La section syndicale parc à conteneur, la section syndicale CNTG ainsi que la faïtière patronale des transitaires ont communiqué conjointement un préavis de grève](#) générale et illimitée appelant à cesser toute activité de transit et de transport des conteneurs au niveau de Conakry Terminal, à compter du 3 juillet 2020. Les syndicats dénoncent l'absence d'accompagnement par l'Etat guinéen des activités portuaires dans le cadre du plan de riposte économique au COVID-19, et même d'avoir pris dans ce cadre des mesures préjudiciables à leurs activités.

### **La société RUSAL refuse la mise en service de la ligne de trains passagers « Dubréka Express »**

Le ministre des Transports, Aboubacar Sylla, a annoncé le 1<sup>er</sup> juillet dernier que [la ligne de trains passagers dite « Dubréka Express » ne pouvait être mise en service pour le moment en raison du refus de l'exploitant minier russe RUSAL](#) de laisser les autorités guinéennes emprunter cette voie. Deux lignes de chemins de fer traversent Conakry : la ligne Conakry-Fria et la ligne Conakry-Kindia. La première, passant par Dubréka, a été cédée par l'Etat guinéen à RUSAL, qui en est donc le propriétaire. La société russe l'utilise notamment pour transporter à Conakry l'alumine produite dans son usine de Fria. La deuxième ligne, concédée par l'Etat guinéen à RUSAL, sert à la société russe à transporter jusqu'au port de Conakry la bauxite qu'elle exploite à Kindia via sa filiale CBK. Cette ligne, dont l'Etat reste propriétaire, accueille en parallèle la ligne urbaine dite « Conakry Express ».

## **GUINEE-BISSAU**

---

### **Publication d'un rapport du FMI sur la gouvernance et la lutte anti-corruption en Guinée-Bissau**

Le rapport, intitulé « [Améliorer la gouvernance et le cadre de lutte contre la corruption : Prochaines étapes](#) », répond à une demande des autorités bissau-guinéennes auprès du FMI de procéder à un diagnostic des faiblesses du pays en matière de gouvernance fiscale, d'Etat de droit, de réglementation des marchés, de lutte contre le blanchiment d'argent et de lutte contre la corruption. Notant que l'instabilité politique contribue à une corruption profondément enracinée au sein du pays, le rapport établit une feuille de route des réformes nécessaires pour améliorer la gouvernance dans chacun des domaines abordés : le meilleur contrôle des salaires des fonctionnaires ; la promotion des échanges d'informations entre les directions des Douanes et du Trésor et l'Institut de statistiques ; la publication des lois dès qu'elles sont promulguées et la

communication autour de leurs principes clés auprès grand public ; etc. Il préconise notamment l'élaboration d'une stratégie nationale globale de lutte contre la corruption. Pour rappel, la Guinée-Bissau se classe au 168<sup>ème</sup> rang sur 180 au dernier classement Transparency international et au 42<sup>ème</sup> rang sur 54 au dernier classement Mo Ibrahim.

## LIBERIA

---

### **Rencontre des acteurs du secteur du cacao à Monrovia en présence de la ministre de l'Agriculture**

Une réunion organisée par les professionnels du secteur du cacao s'est tenue le 25 juin à Monrovia. Elle a réuni des producteurs, des transformateurs et des exportateurs, mais aussi la ministre de l'Agriculture, des représentants de l'Autorité libérienne de régulation des produits agricoles (LACRA) et des partenaires techniques et financiers du Libéria. Son objectif était notamment de réactiver la plateforme d'échange publique-privée du secteur national du cacao du Libéria (NC3P), créée en 2019 dans le cadre du Programme d'amélioration du secteur du cacao financé par [l'Union européenne](#) (à hauteur de 4 M EUR) et [Solidaridad West Africa](#) (1 M EUR) mais suspendue depuis le début de la pandémie de COVID-19. A l'occasion de cette rencontre, la ministre de l'Agriculture a indiqué que le cacao figurait parmi les priorités du gouvernement libérien en termes de développement agricole, présentant la denrée comme le « nouveau caoutchouc » du pays. Pour rappel, le gouvernement libérien et le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) ont signé en novembre 2019 deux accords de financement d'un montant total de 32 M USD pour renforcer la filière cacao. Par ailleurs, [la LACRA a récemment révisé la réglementation sur le cacao](#) en abaissant le droit de licence d'exportation des entreprises locales. Avec 10 000 tonnes de fèves récoltées en moyenne chaque année, le Libéria demeure un producteur modeste. A titre de comparaison, la Côte d'Ivoire produit plus de 2 M tonnes de cacao chaque année.

## MALI

---

### **Entrée de Graphex mining dans le secteur aurifère**

[La compagnie minière australienne Graphex Mining a conclu un accord avec l'entreprise indienne Glomin Services](#) pour acquérir jusqu'à 80 % d'intérêts dans les projets aurifères de Lakanfla et de Tabakorole ( au sud du Mali). Déjà active en Tanzanie, Graphex Mining amorçe ainsi la diversification de son portefeuille dans un contexte de cours mondiaux favorables. La compagnie se chargera désormais réaliser l'étude de faisabilité définitive et lever des fonds pour soutenir l'exploration. Ce nouvel accord confirme la forte attractivité du secteur aurifère du Mali, qui représente environ 8% du PIB et .

### **Signature d'un partenariat entre KeyOpsTech et La Poste du Mali**

Première entreprise qui digitalise le suivi de livraison de colis et de plis en Afrique et présente au Mali depuis juillet 2019, [KeyOpsTech \(KOT\) renforce sa présence dans ce pays en devenant le nouveau partenaire officiel de La Poste du Mali](#). KOT, qui équipe progressivement l'ensemble des bureaux de poste de Bamako de sa solution KOTScan, entend assurer rapidement une couverture de la totalité du réseau postal de La Poste du Mali. L'objectif à terme pour KOT est de pouvoir gérer les flux import et export de colis express. Malgré la pandémie de la COVID-19, KOT poursuit son déploiement et dresse un bilan positif de son activité au Mali : son volume d'affaires atteint aujourd'hui 20 000 colis par mois contre 500 au début.

## MAURITANIE

---

### **L'ART inflige des amendes aux opérateurs télécoms en raison de la mauvaise qualité des services**

[L'Autorité de régulations des télécommunications \(ART\) mauritanienne a infligé des amendes aux opérateurs télécoms](#) en raison de la mauvaise qualité des services dans plusieurs villes. Mauritel, opérateur historique et filiale du groupe Maroc Telecom, est condamné à verser un montant d'un peu plus de 62 M MRU (1,5 MEUR). La société mauritano-tunisienne Mattel écope d'une amende de 27,3 M MRU (671 000 EUR). Enfin le groupe

soudanais Chinguitel devra verser 6 M MRU (147 600 EUR). L'ART sanctionne régulièrement les trois opérateurs nationaux pour des défaillances dans la qualité des services.

### **Signature d'un accord avec ION pour le retraitement et la réinterprétation de données sismiques**

[Le ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie et la société américaine ION](#), spécialisée en système d'imagerie et géoscience, ont signé, le 25 juin à Nouakchott, un accord en vue du retraitement et la réinterprétation des données sismiques du bassin mauritanien. Le ministère a précisé dans un communiqué posséder des données géophysiques, géologiques, des diagraphies des puits dans des zones qui couvrent les bassins sédimentaires, continentaux et côtiers. La société ION aura à traiter 24 000 km<sup>2</sup> d'études sismiques réalisées en 3D dans l'offshore et 15 000 km<sup>2</sup> en onshore. L'accord prévoit également un volet formation et un transfert de compétences au profit d'ingénieurs mauritaniens dans le but d'assurer à l'Etat la qualification de ses cadres.

## **NIGER**

---

### **Remaniement ministériel**

[Le Président nigérien Issoufou Mahamadou a procédé, le 29 juin 2020, à un léger remaniement ministériel.](#) Le changement notable est le départ de Mohamed Bazoum, ministre d'Etat en charge de l'Intérieur et de la Sécurité publique et candidat aux prochaines élections présidentielles. Il cède son portefeuille à Alkache Alhada, qui était jusque-là ministre délégué à l'Intérieur. Mohamed Boucha, précédemment ministre délégué chargé de l'Elevage, est nommé ministre de l'Emploi, du travail et de la protection sociale. Il remplace Mohamed Ben Omar, décédé le 3 mai 2020 des suites de la COVID-19. On note aussi une inversion de rôles entre Amadou Aïssata et Amina Moumouni, qui sont affectées respectivement au ministère de l'Energie et au ministère de la Population. Deux nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement : Boureima Souleymane, qui sera en charge de l'Entrepreneuriat des jeunes, et Ali Banki qui occupera le poste de ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture et de l'Elevage.

### **Adoption d'une nouvelle SNDDA et de son plan d'action (SNDDA) 2020-2035.**

Le 26 juin, [le Conseil des ministres a adopté une Stratégie nationale de développement durable de l'aquaculture et de son plan d'action \(SNDDA\) pour la période 2020-2035.](#) L'objectif est de créer une niche d'opportunités grâce à la production animale et végétale aquatique afin de lutter contre l'insécurité alimentaire. La SNDDA s'articule autour des quatre axes : (i) assurer les conditions juridiques, réglementaires, institutionnelles et fiscales attractives pour des investissements nationaux et étrangers, (ii) renforcer les facteurs physiques et organisationnels des productions aquacoles, (iii) promouvoir les chaînes de valeur du poisson d'aquaculture, et (iv) développer le capital humain dans l'aquaculture et ses chaînes de valeur. Pour rappel, selon les autorités, l'agriculture et l'élevage font vivre plus de 80 % de la population nigérienne.

### **Don de 6 000 tonnes de riz d'une valeur de 6 M EUR par la Chine**

[La Chine a offert au Niger 5 949 tonnes de riz d'une valeur de 6 M EUR \(4 Mds FCFA\).](#) Ce don alimentaire remis aux autorités locales le 30 juin 2020 devrait bénéficier à 400 000 personnes, réparties dans 57 100 ménages dans les différentes régions du pays. Cette cargaison de riz vient s'ajouter aux 15 000 tonnes déjà offerts depuis 2017 par la Chine au Niger. Ce don s'effectue dans un contexte COVID-19 où près de 2 millions de personnes seraient menacées par l'insécurité alimentaire entre juin et août 2020, selon les estimations du gouvernement nigérien.

### **Hausse du chiffre d'affaires de Niger Télécoms entre 2017 et 2020**

Alors que le Conseil national de régulation des communications électroniques et de la poste (CNRCEP) note [dans son dernier rapport](#) une hausse du taux de pénétration de la téléphonie mobile de 45,5% en 2018 à 52,9% en 2019 - notamment grâce au déploiement des infrastructures des réseaux réalisés par les opérateurs - [la société Niger Télécoms a révélé que son chiffre d'affaires avait augmenté de 36 M EUR \(24 Mds FCFA\) à 64,5 M EUR \(43 Mds FCFA\) entre 2017 et 2020.](#) L'entreprise a par ailleurs annoncé un investissement de 1,5

M EUR pour l'amélioration de la stabilité de son réseau, souvent sujet à des perturbations. Pour rappel, Niger Télécoms est le premier opérateur télécom du pays, né en 2016 de la fusion de deux sociétés étatiques de télécommunications, SONITEL et SAHELCOM, en grande difficulté financière à l'époque.

## SENEGAL

---

### **L'AFD soutient le Sénégal à hauteur de 138 M EUR**

[Le Ministre de l'économie, du plan et de la coopération, et le directeur de l'Agence française de développement \(AFD\) à Dakar ont signé le 30 juin, en présence de l'ambassadeur de France, dix conventions de financement, pour un montant total de 91 Mds FCFA](#), soit 138 MEUR, dont 51 Mds FCFA (77 MEUR), directement liés à la réponse à la crise de la COVID-19. L'AFD se mobilise ainsi pour accompagner l'État du Sénégal dans sa réponse aux volets sanitaire (renforcement de capacités des infrastructures médicales, hospitalières et de recherche, sensibilisation de la population), social (soutien aux populations les plus vulnérables, adaptation du système éducatif et mesures de sécurité alimentaire) et économique (aide budgétaire à l'Etat du Sénégal, soutien des entreprises en difficulté et accompagnement des filières prioritaires) de la crise. Les autres financements permettront en outre d'appuyer d'autres secteurs tels que la justice et la gestion des déchets.

## SIERRA LEONE

---

### **La Banque mondiale approuve une subvention de 50 M USD pour améliorer la qualité de l'éducation**

[Le Conseil des directeurs exécutifs de la Banque mondiale a approuvé le 29 juin une subvention de 50 M USD](#) pour soutenir le Programme du gouvernement sierra-léonais pour une éducation scolaire gratuite et de qualité, lancé en 2018. Ce projet soutiendra certaines activités initiales de la réponse au COVID-19, notamment la fourniture d'un enseignement à distance et des campagnes de communication sur la prévention, et financera la construction d'environ 510 salles de classe meublées. Il devrait bénéficier à 2,4 millions d'élèves. Pour rappel, les résultats scolaires et l'acquisition de compétences de la Sierra Leone sont parmi les plus faibles d'Afrique, avec un taux d'alphabétisation de 43,2% en 2018 – contre 65,6% en moyenne en Afrique subsaharienne (voir [nos indicateurs de développement des pays Afrique de l'Ouest](#)).

## TOGO

---

### **La Nouvelle société cotonnière du Togo privatisée au profit d'Olam**

L'Assemblée nationale du Togo a voté le 30 juin la loi autorisant la cession de tout ou partie des 60% de participation de l'Etat dans le capital de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT). [Ce vote permet à l'Etat togolais d'ouvrir les négociations avec le groupe singapourien Olam](#), potentiellement intéressé, afin de lui céder 51% et conserver 9% de participation dans le capital de la NSCT. Pour rappel, la NSCT est la société nationale d'économie mixte contrôlant la filière cotonnière. Elle assure la production, l'égrenage et la commercialisation du coton, qui représente la première culture de rente du Togo, avec des exportations à hauteur de 50 M USD en 2018. Détenue à 40% par les cultivateurs de coton, la NSCT envisage de produire au moins 152 000 tonnes de coton-graine au cours de la nouvelle campagne cotonnière de 2020-2021, contre 116 000 tonnes lors de la campagne précédente.

<b>Indicateurs Pays</b>	<b>BEN</b>	<b>BFA</b>	<b>CIV</b>	<b>RCI</b>	<b>GMB</b>	<b>GIN</b>	<b>GNB</b>	<b>LBR</b>	<b>MLI</b>	<b>MRT</b>	<b>NER</b>	<b>SEN</b>	<b>SLE</b>	<b>TGO</b>	<b>UEMOA</b>	<b>ASS</b>
<i>Population (M hab.) 2018</i>	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	4,5	18,5	4,5	19,3	16,3	7,6	8,0	<b>120,4</b>	<b>992,6</b>
<b>Macroéconomie</b>																
<i>PIB (Mds USD) 2018</i>	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	3,2	17,2	5,2	9,2	24	3,9	5,4	<b>140,3</b>	<b>1 642,7</b>
<i>PIB / Hab (USD) 2018</i>	915	729	3 563	1 680	745	883	840	728	927	1 143	477	1 474	515,9	670	<b>1 060</b>	<b>1 658</b>
<i>Croissance PIB réel (%) 2018</i>	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	1,2	4,9	3	5,2	6,2	3,7	4,7	<b>6,3</b>	<b>3</b>
<i>Inflation (%) 2018</i>	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	23,4	1,7	3	3	0,5	16,9	0,7	<b>1,4</b>	<b>8,5</b>
<b>Finances Publiques</b>																
<i>Déficit public (%PIB) 2018</i>	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,8	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,8	-3,1	<b>-3,8</b>	<b>-3,7</b>
<i>Dettes publiques (%PIB) 2018</i>	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	40,5	36,6	83,9	55,1	64,4	71,3	74,6	<b>52,5</b>	<b>48,5</b>
<i>Pression fiscale (%PIB) 2017</i>	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4		14,8	20,0	14,9	18,7		17,4	<b>16,2</b>	-
<i>Risque Pays<sup>1</sup></i>	B	C	B	B	-	C	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-
<b>Echanges</b>																
<i>Balance commerciale 2018 (%PIB)</i>	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8		-4,3	-9,4	-12,0	-12,8		-19,6	-	-
<i>Exportations françaises vers<sup>2</sup> (MUSD)</i>	207	283	30	1 334	9	194	5	9	374	205	170	856	16,2	344	<b>3 573</b>	<b>11 015</b>
<i>Importations françaises depuis (MUSD)</i>	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	49,7	11	43	270	99	19,1	18	<b>1380</b>	<b>8 069</b>
<i>Balance courante (%PIB) 2018</i>	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-23,3	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-13,8	-7,9	<b>-6,8</b>	<b>-2,6</b>
<i>Réserves de change (mois d'import) 2018</i>	-	-	5	-	4	3	-	2,6	-	5		-	3,4	-	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Aspects qualitatifs</b>																
<i>IDH (2018)<sup>3</sup></i>	163	183	125	170	174	175	177	181	182	159	189	164	184	165	-	-
<i>Doing Business (2019)<sup>4</sup></i>	153	151	131	122	149	152	175	175	145	148	143	141	163	137	-	-
<i>Environnement des affaires<sup>5</sup></i>	C	C	C	B	-	D	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

<sup>1</sup> Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

<sup>2</sup> Trade Map-2017

<sup>3</sup> PNUD - Classement sur 189 pays

<sup>4</sup> Banque mondiale - Classement sur 190 pays

<sup>5</sup> Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque